

L'ÉCLAIR

ORGANE POPULAIRE DE DEFENSE CATHOLIQUE, POLITIQUE & LITTÉRAIRE
PARAÎSSANT A LYON LE SAMEDI

ABONNEMENTS

RHONÉ et départements limitrophes... 1 an 6 fr. — 6 mois 3 fr. 50
Autres départements..... 1 an 7 fr. — 6 mois 4 fr. »
Étranger..... le port en sus.
Les abonnements partent du 1^{er} de chaque mois

BUREAUX, RÉDACTION, ADMINISTRATION

Place Bellecour, 3, à Lyon, chez MM. Vitte et Perrussel
Boîte dans la cour.

Vente en gros : Rue Tupin, 31

ANNONCES :

Elles sont reçues exclusivement

A LYON, à l'agence de publicité V. FOURNIER, r. Confort, 14.
A PARIS, à l'agence HAVAS, place de la Bourse, 8.

BULLETIN POLITIQUE DE LA SEMAINE

Le gouvernement nouveau que la « France s'est donné » ne fait décidément rien de nouveau.

La politique sérieuse n'est pas son fort. Que faire, d'ailleurs, quand il y a, à l'intérieur, Waldeck-Rousseau, à l'instruction publique, aux cultes, Paul Bert, et aux affaires étrangères, Gambetta?

Ne pouvant faire de la politique, le gouvernement fait de l'irrégulation. C'est facile.

M. Paul Bert, en conséquence, va devenir le grand ressort du grand ministère.

Déjà il a relancé nos évêques.

Il a écrit à ceux qui sont à Rome de vite revenir en France.

Il a écrit à ceux qui sont en France, de ne pas aller à Rome sans permission.

Lui, Paul Bert, partisan acharné de la séparation de l'Eglise et de l'Etat.

Il y a plus.

Les curés, pour ne pas laisser mourir de faim de pauvres religieux chassés de leurs couvents les faisaient prêcher, et les hébergeaient.

Or, M. Paul Bert ne veut pas ça.

Il veut que les ex-religieux meurent de faim et de froid. Peut-être arrivera-t-il même à les disséquer.

Il fouille le Concordat et le décret de 1809, pour y trouver un moyen d'empêcher les missions.

Les missions, il n'en faut pas.

Les prédicateurs, il n'en faut plus.

Nous ne pouvons cacher notre joie, quand nous voyons un gouvernement athée devenir si peu français, et se lancer dans la tyrannie stupide.

Il n'en a pas pour longtemps.

La France va se trouver plus chrétienne que jamais, grâce aux maladroites de Gambetta et de Paul Bert.

Et de son côté, Gambetta baisse de plus en plus. On appelle déjà son ministère, le cabinet des Lapons. Jamais on n'avait vu de si petits hommes au pouvoir.

Puis, voici venir l'affaire Roustan-Rochefort. Ce n'est certes pas ça qui peut faire grandir les Lapons. Franchement, au nom de la France civilisée et libre, il est à souhaiter que les Lapons rentrent tout-à-fait sous terre. Il vaut mieux qu'ils disparaissent, et que la patrie soit sauvée. Avec eux, elle est perdue.

Louis FRANCO.

COURSE AUX NOUVELLES

M. Gambetta — a déjà baissé. Nous l'avons dit déjà : il est plutôt homme d'opposition qu'homme de gouvernement. Il périra par où il a péché. Et son anticléricalisme ne le sauvera pas. L'idole a des pieds d'argile. Ses amis commencent à le lui dire, mais son orgueil n'écoute rien. Voir *Lyon-Républicain* du 11 décembre pour se convaincre de la baisse du grand homme.

L'abbé Dagonne — élu député à Dinan était un soufflet pour l'administration, qui avait fait ou laissé faire grand scandale contre le petit séminaire de cette ville. Comment se venger? C'était facile. La majorité de très humbles serviteurs, qui baissent la mule au président du conseil, a voté d'emblée l'invalidation. C'était prévu en haut lieu, et on se prépare à chauffer dur une candidature officielle quelconque dans la 1^{re} circonscription de Dinan.

Vienne, Autriche. — L'incendie du théâtre est peut-être le plus effroyable malheur qui soit arrivé en Europe depuis le commencement de ce siècle. On compte plus de sept cents morts. Ah! si un accident pareil arrivait dans une église, quelle clameur pousseraient nos impies!

Clergé. — Il se confirme que le gouvernement a ordonné à ses préfets de faire des enquêtes sur le personnel ecclésiastique de leur département. C'est fort bien. Le clergé ne craint pas les enquêtes. Mais les enquêteurs de celui qui a dit : Le cléricisme, voilà l'ennemi! méritent-ils confiance? N'ont-ils pas pour mission de trouver à tout prix la petite

bête et de fournir des prétextes aux fameux projets Paul Bert, Boysset et Jules Roche? C'est un peu le sentiment des hommes de bon sens.

Mais alors, ce n'est plus une enquête, c'est un espionnage, c'est de l'inquisition.

Livres de prix. — On assure que le Conseil municipal de Paris a rayé de la liste des livres de prix, comme entachés d'esprit religieux, *Télémaque* et *Robinson Crusoe*. En ce cas, ils n'ont pas fini de rayer.

Dijon. — Dimanche, 11 décembre, élection de deux conseillers municipaux. 12,000 électeurs inscrits; votants : 2,400. Suffrage universel quand même, ... ce qui permet à nos élus de dire à tout propos qu'ils ont derrière eux... la nation.

Tours. — Pendant l'office de dimanche dernier, quelques jeunes gens se sont mis à danser dans la cathédrale aux sons de l'orgue. L'un de ces sauteurs a ses entrées à la Préfecture. Il arrivera.

Un percepteur — républicain et ami des grands hommes républicains, le percepteur de la Ville-aux-Clercs, a pris la fuite en emportant la caisse de la perception, et aussi la bourse de ses amis. (Loir-et-Cher.)

A la Chambre. — M. Henri Maret a appelé Gambetta César et *Vieillesse*, Gambetta a haussé les épaules. Il a beau... lever les épaules, hélas! il baisse décidément.

Mgr Fava, — évêque de Grenoble, a répondu au ministre des cultes, lui enjoignant de ne pas quitter son diocèse sans son autorisation, une lettre très digne dans laquelle il refuse de se soumettre à cette incroyable prétention.

M. Paul Bert est furieux, et ses amis de la presse rouge lui conseillent de chercher « une loi existante » quelconque qui lui permette de retenir le traitement de l'évêque de Grenoble. L'affaire est au Conseil d'Etat. Le Concordat est fouillé minutieusement, on veut trouver « la loi existante. » C'est très drôle.

Ce qui est plus drôle encore, c'est de prétendre faire plier un évêque avec une menace de privation de traitement. Pauvre grand ministère!

Le recensement — va se faire dans toute la France par l'intermédiaire des... concierges. Si c'est le « grand ministère » qui a trouvé ça, nous félicitons le « grand ministère ». D'autre part, M. Gambetta ayant fait le choix que l'on sait pour administrer la France, il n'est pas étonnant qu'il ait choisi des concierges pour le recensement de la population. Il a voulu faire grand partout.

Portefeuilles. — On parle de fonder encore deux ministères, afin de mieux diviser le travail — style Gambetta. — Ce serait, au ministère de la Police, M. Ranc, et au ministère de l'Algérie et des Colonies, M. Etienne.

Il est à croire que diviser le travail n'est pas le but. On veut plutôt multiplier les places, soustraire l'argent aux contribuables, et additionner des amis à M. Gambetta. *Lyon-Républicain* l'a dit d'ailleurs en toutes lettres.

Italie. — Le roi d'Italie vient d'envoyer au sultan le collier de l'Annunziata. On sait que les chevaliers de cet ordre doivent jurer de combattre pour défendre, maintenir et rétablir la dignité du Saint-Siège. Si le Grand Turc allait prendre au sérieux sa nouvelle dignité, le roi Humbert aurait beau jeu à Rome...

Impôts. — Tout le monde sait que la ville de Lyon s'est imposée des centimes additionnels pour 250,000 fr., afin de soutenir les écoles laïques, et que la Chambre a approuvé ce nouvel impôt. Tout le monde le sait, excepté *Lyon-Républicain*, qui nie tout carrément dans son numéro du 14 décembre.

« Cette assertion », dit-il, « est complètement inexacte. Depuis 1874, il n'a été voté aucune nouvelle imposition. » Etes-vous éveillé, citoyen Jantet?

Ecoles de Lille. — Voici les chiffres exacts de la rentrée des écoles de Lille, le 3 octobre dernier :

PAROISSE DE LA MADELAINE

Ecole laïcisée de filles, 15 élèves. — Ecole libre chrétienne, 69 élèves.
Asile laïcisé, 6 élèves. — Asile chrétien, 236.

PAROISSE SAINTE-CATHERINE

Ecole laïcisée de filles, 15 élèves. — Ecole chrétienne, 210.
Asile laïcisé, 15 élèves. — Asile chrétien, 223.

PAROISSE SAINT-SAUVÉUR

Ecole laïcisée, filles, 5 élèves. — Ecole chrétienne, 315.

PAROISSE SAINT-MARTIN

Ecole laïcisée, garçons, 15 élèves. — Ecole des Maristes, 330.

PAROISSE NOTRE-DAME

Ecole laïcisée, garçons, 15 élèves. — Ecole de Frères, 450.

PAROISSE SAINT-ANDRÉ

Ecole laïcisée, filles, 9 élèves. — Ecole chrétienne, 200.

Total des écoles laïcisées, 96 élèves et enfants.

Total des écoles libres chrétiennes, 2,291 élèves.

O Paul Bert! voilà bien de la besogne.

Une Apologie

Par leurs persécutions systématiques, nos républicains aveuglés sont en train de préparer à la religion la plus belle, la plus fameuse apologie qu'elle ait jamais eue.

A les entendre, la religion a fait son temps, l'Eglise a vécu et il ne lui reste plus qu'à disparaître de la scène de ce monde.

C'est, du moins, ce qu'ils annoncent à grand fracas, ce qu'ils proclament par les mille voix de la presse dévouée à la sainte cause de la libre-pensée.

Aujourd'hui, disent-ils, l'éducation du peuple est faite. Eclairé par les lumières de la science et du progrès, il peut maintenant s'émanciper sans crainte et secouer le joug de la vieille superstition.

De fait, ajoutent-ils, son crédit s'affaiblit de plus en plus, son influence disparaît, son prestige diminue à vue d'œil, sa vie s'épuise visiblement, elle meurt de sa bonne mort, et ce n'est plus que l'affaire de quelques jours.

Les libéraux de 1830 tenaient absolument le même langage et Casimir Périer était de bonne foi, quand il disait aux membres influents du clergé : « Le moment arrive où vous n'aurez plus pour vous qu'un petit nombre de dévotes! » Et pourtant, six ans plus tard, Saint-Marc-Girardin s'écriait à la Chambre des députés : « Messieurs, que vous le vouliez ou non, le sentiment religieux a pris, depuis six ans, un ascendant que nous n'attendions pas. Et cette résurrection, ajoutait-il, est l'œuvre, non du pouvoir, mais de la liberté! »

Il en sera de même aujourd'hui.

Il est faux d'abord que l'Eglise soit si ébranlée, si affaiblie qu'on veut bien le dire.

Les violentes attaques dont elle est l'objet, prouvent, au contraire, sa puissance et sa vitalité.

On ne s'acharne pas ainsi, en effet, contre un ennemi vaincu, désarmé et à toute extrémité.

Si la fureur de ses ennemis est si grande, c'est qu'elle tient encore une trop grande place au soleil; c'est qu'elle exerce sur le monde une véritable influence, un prestige indéniable; c'est qu'en maintenant dans les consciences le sentiment du devoir et de l'honneur, elle empêche ses adversaires de trouver autant de complices qu'ils en voudraient pour arriver à la réalisation de leurs horribles desseins et de leurs doctrines subversives.

Non seulement elle n'est pas morte, non seulement elle n'est pas sur le point de mourir, mais par la résistance qu'elle oppose aux attaques de ses ennemis, elle témoigne d'une vitalité qui étonne ses adversaires les plus déterminés.

La lutte qu'elle soutient depuis deux ans contre les efforts et les assauts combinés de la force et de l'argent, est loin d'accuser la faiblesse et l'épuisement.

Elle est en train de montrer au monde que la foi est le plus fort levier que les hommes aient entre les mains.

Nous avons beau, nous, prouver au peuple, par la raison et par l'histoire, l'utilité et la nécessité de la religion... Les raisonnements n'y faisaient rien et l'histoire restait lettre morte pour le plus grand nombre.

Eh bien, par leur haine aveugle et leurs persécutions systématiques, nos adversaires vont nous donner cette démonstration, de sorte que nous allons assister à ce spectacle curieux et intéressant, voir cette chose merveilleuse : « L'apologie de la religion par ses ennemis! »

Ils se sont imaginés qu'on pouvait aisément se passer du frère ignorantin, et dans cette persuasion ils l'ont remplacé par un produit lettré et laïque de l'Ecole normale.

Mais le public commence à s'apercevoir que cette substitution lui coûte un peu cher, et que si le frère et la sœur n'étaient pas absolument nécessaires, ils étaient largement préférables au point de vue de l'économie.

C'est là l'avantage, le privilège exclusif, la véritable supériorité de l'enseignement religieux sur l'enseignement laïque.

Nous pouvons, sans présomption, le mettre au défi d'entrer en concurrence, de manière à pouvoir seulement supporter la comparaison.

Le peuple ne le savait pas, mais il va l'apprendre à ses dépens, ce qui est bien, à coup sûr, le meilleur moyen de le convaincre.

Mais la désillusion sera plus grande, la démonstration plus complète, plus éclatante, quand il s'agira de remplacer à l'hôpital, par l'infirmière laïque, cet ange de charité qu'on appelle la sœur de Saint-Vincent-de-Paul. Ils ont cru que l'héroïsme était une affaire d'intérêt ou de discipline, et qu'ils pourraient l'acheter ou l'imposer à volonté.

Ils verront alors qu'ils se sont légèrement trompés. Sans parler des dépenses supplémentaires qui vont peser lourdement sur les budgets toujours insuffisants de tous les établissements de bienfaisance, ils comprendront la faute qu'ils ont commise, quand il faudra auprès des fiévreux, des varioleux, des pestiférés de toutes sortes, affronter la contagion et braver la mort ! C'est là que nous les attendons...

Nous verrons si l'argent peut remplacer la vocation ; nous verrons si la pièce de cent sous peut inspirer l'abnégation, enfanter l'héroïsme de tous les jours, le dévouement inépuisable que la sœur de charité puise dans le mépris de la vie et l'amour du sacrifice.

Les malades nous diront celle qu'ils préfèrent, de l'élève de M. Quentin ou de la fille de Saint-Vincent.

Le public aussi choisira celle à laquelle il aime mieux confier ses malades et ses infirmes.

Nous ne craignons pas de le dire, de l'affirmer hautement, la démonstration sera complète et l'apologie éclatante.

C'est là que ces humbles sœurs trouveront, avec la récompense de leurs vertus méconnues, la légitime réparation des injustices dont elles sont aujourd'hui victimes.

C'est là que l'Eglise et la religion, qu'on prétend mortes ou mourantes, pourront une fois de plus affirmer leur puissance et leur vitalité.

Comme l'apôtre, elles sortiront du bain de la persécution entourées d'une nouvelle auréole de jeunesse et de beauté.

Devant l'évidence des faits et l'éclat puissant de la vérité, la lumière se fera dans les esprits, les préjugés tomberont, le peuple ouvrira les yeux, et ces attaques acharnées, qui devaient être la ruine et la mort de l'une et de l'autre, tourneront à la gloire, à l'apologie, au triomphe définitif de l'Eglise et de la religion.

LAURENT.

LES CANDIDATS LOCAUX

La polémique des journaux républicains au sujet de l'élection de la Guillotière a été intéressante à suivre, ces jours-ci.

On le sait, les patrons du citoyen Lagrange n'ont rien su trouver de mieux pour soutenir sa candidature que de la présenter comme une candidature locale.

Le citoyen Lagrange avait pourtant d'autres titres de recommandation qu'on aurait pu servir à ses électeurs. Il a été typographe et il s'en vante. On aurait donc pu en faire un candidat ouvrier.

A vrai dire, il y a bien longtemps qu'il a quitté l'imprimerie ; de compositeur il s'est fait journaliste, de journaliste conseiller municipal, de conseiller municipal inspecteur de cimetières, presque croquemort. Le métier n'a rien de recommandable ; on voit de suite pourquoi.

Les adversaires du citoyen Lagrange trouvent avec raison que c'est un peu bien commode de se faire élire conseiller municipal, de signer comme candidat la belle affiche rouge que vous avez lue comme moi, de promettre à ses concitoyens toutes sortes d'améliorations, de revendications, et même de révolutions ; puis, d'user ou d'abuser de ses fonctions pour se faire nommer à une bonne place... et de donner bravement sa démission.

C'est peu héroïque. Il n'a jamais eu rien d'héroïque, d'ailleurs, ni dans sa personne, ni dans ses actions, le citoyen Lagrange. Aussi ses partisans, ses amis, les souteneurs de sa candidature, se rabattent-ils avec acharnement sur sa seule qualité bien positive. Le citoyen Lagrange est un candidat local et pas autre chose qu'un candidat local.

Ce zèle, cet amour de la localité, est bien sur les lèvres de ceux qui en ont aujourd'hui plein la bouche, la chose la plus comique du monde.

Il n'y a pas trois semaines que la localité était le moindre de leur souci.

Jourde était alors le candidat chéri de leur cœur. Jourde n'était point local, rien moins que local ; Dieu sait avec quelle chaleur on le proclamait pourtant candidat de la Guillotière.

C'était le moment des programmes ronflants et des mots sonores. On tombait le cléricisme, on parlait de socialisme, de collectivisme, de révolution sociale. On

était plus communal que ce membre de la commune lui-même.

Quel dommage qu'au dernier moment Jourde ait tout lâché.

Il avait des titres, lui.

Après Bonnet-Duverdier, mis en prison pour avoir exécuté, en effigie, un président de république et fait le geste que l'on sait, Jourde, membre de cette commune qui envoya les otages à la mort, semblait désigné.

Je le répète, quel dommage, car voilà la Guillotière condamnée à un candidat local, à un candidat qui n'a d'autre mérite que d'être local, car je ne compte pour rien cette habileté d'avoir su profiter de ses fonctions électives pour s'adjuger ou se faire adjuger une bonne place.

Cette habileté, tous ses collègues du conseil municipal l'ont ou désirent l'avoir. Les plus en vue la dissimulent, les autres ne s'en cachent pas ; pour eux, monter au pouvoir, c'est aller à la curée.

Mais ce qu'il y a d'admirable en cette affaire, c'est l'impudeur avec laquelle les anciens partisans de Jourde tombent à bras raccourci sur les candidatures exotiques.

A les entendre, rien de bon ne saurait venir de loin.

Eh ! messieurs, eh ! citoyens, un peu de mémoire.

Il n'y a pas si longtemps que votre queue est coupée, il doit encore vous en cuire, ne criez donc pas si haut.

L'Eclair n'a pas besoin de dire combien il est désintéressé dans cette vilaine besogne qui se tripote là-bas.

Tout ce qu'il peut assurer à ses lecteurs, c'est que, dans les réunions et même dans les journaux, les républicains de toutes les nuances se sont laissés aller à des aveux complets, et se sont déchirés, vilipendés, salis les uns les autres avec un ensemble admirable.

Comme ils se connaissent tous ces gens-là, et aussi comme ils se méprisent.

S'ils consentent à jeter un voile sur les turpitudes, sur la honte du parti, c'est affaire de tactique. Ils s'en consolent en déchantant à belles dents les conservateurs et les cléricaux, mais au premier os à ronger...

Courage, citoyens !

Quelles dents et quelles gueules vous avez !

C'est plus qu'il n'en faut pour vous dévorer les uns les autres, et ça ne tardera pas.

M. STÉPHAN.

LE PROJET MARCOU ET LE « PROGRÈS DE LYON »

Le Progrès de Lyon n'est pas content : il l'a dit net, dans son numéro du 13 décembre.

Voilà son « honorable ami » M. Marcou, député de l'Aude, qui, sous prétexte de tuer les Jésuites, s'avise de préparer un projet de loi qui va tuer, du même coup, — c'est l'opinion du Progrès, — toutes les institutions libres et laïques. On n'a pas la main plus malheureuse.

« Les candidats aux Baccalauréats, dit ce fameux projet, ne seront admis aux examens qu'après avoir prouvé qu'ils ont fait les classes de seconde, de rhétorique et de philosophie dans un établissement de l'Université. » Là-dessus grand émoi et vives récriminations.

Qu'on vise les Jésuites, qu'on ferme leurs collèges, qu'on ne laisse plus subsister en France aucuns vestiges de cet esprit catholique dont « les jeunes générations sont empoisonnées » (sic) : c'est fort bien ! Mais qu'on s'expose, en même temps, à détruire l'enseignement libre laïque : c'est intolérable. Et vite le Progrès dénonce le péril.

Ces pauvres institutions laïques, sont-elles en effet assez dignes de sympathie ! Ce sont elles qui malgré tout « furent vaillantes, sous l'empire de cette odieuse loi de 1850 » ; ce sont elles qu'on vit naguère « écraser sous le poids des privilèges accordés à l'institution ecclésiastique » ; ce sont elles enfin dont la liberté disparut avec la liberté mourante.

Il y a plus encore. A entendre le Progrès, elles ont eu fort à souffrir des inspections et des inspecteurs, tandis que ces derniers « respectaient » les ecclésiastiques. Les maîtres laïques ont porté seuls tout le poids de la chaleur et du jour ; ils ont intégralement acquitté l'impôt et payé leur dette à la patrie par le service militaire.

Donc, conclut le Progrès, il faut faire cesser cette inégalité choquante.

Pour cela, le projet Marcou est inutile.

Il y a un parti beaucoup plus simple : 1° Faire exécuter la loi qui concerne les Jésuites. 2° Classer les institutions libres et laïques parmi les établissements universitaires.

Le Progrès a raison... en un point.

Il faut jeter au panier le projet Marcou. C'est un factum haineux, absurde et menteur : haineux, parce que, dans la pensée de son auteur, il vise directement l'enseignement ecclésiastique ; absurde, parce qu'il introduit la division dans les études en faisant passer sous de nouveaux maîtres et changer de méthodes une moitié de la jeune génération qui forme le contingent de l'enseignement secondaire ; menteur parce qu'il ment avec impudence à la devise de la République : Liberté !

Qu'il aille donc où l'envoie le Progrès, et qu'il y reste.

Mais qu'on ne vienne pas, après cela, contredire à l'histoire et entasser sophismes sur sophismes pour prouver une thèse insoutenable.

L'histoire de ces trente dernières années a démontré,

avec la clarté de l'évidence, les bienfaits de la loi de 1850.

L'esprit de cette loi libérale, que le Progrès taxe quelque part d'odieuse, sauf à en revendiquer le bénéfice quelques lignes plus loin, l'esprit de cette loi tient dans un mot : liberté de la concurrence.

La concurrence ! c'est là un mot à méditer.

C'est à la concurrence avec les Facultés libres que l'enseignement supérieur de l'Etat doit les progrès et les réformes obtenus et accomplis depuis six ans.

Et, pour ne parler que de l'enseignement secondaire, la loi de 1850, en consacrant sa liberté et en donnant aux institutions, tant ecclésiastiques que laïques, la faculté de vivre, sous le contrôle d'inspections réglementaires, a encouragé l'émulation et comme semblé dire à chacun : « Vous êtes libre : tâchez maintenant de faire mieux que le voisin. »

Et, profitant d'une liberté qu'elle avait mis un demi-siècle à solliciter, l'Eglise a aussitôt ouvert partout ses collèges libres ; elle s'est dépensée sans mesure à l'éducation de la jeunesse ; elle a tout tenté pour perfectionner les méthodes et faire progresser l'enseignement.

Le Progrès se plaint de ce que la comparaison n'a pas été à l'avantage des institutions laïques. A qui la faute ?... Si les inspecteurs se sont montrés « implacables » pour l'enseignement laïque, tandis qu'ils « respectaient » les ecclésiastiques, c'est apparemment que l'enseignement laïque n'était pas à l'abri de tout reproche, pendant que l'enseignement ecclésiastique avait su se rendre digne de respect.

Qu'on ne vienne donc pas jongler avec ces grands mots de liberté mourante, de choquante inégalité, de privilèges. Si la liberté est mourante, c'est qu'on la tue à force de licence ; si l'inégalité a été choquante, c'est que l'enseignement laïque est demeuré au-dessous de sa tâche ; s'il y a eu des privilèges, ça été seulement le privilège de se surpasser par le bien.

Surtout, qu'on ne nous parle plus d'impôts et de service militaire : ces histoires-là ont vieilli ; on ne s'y laisse plus prendre. Tout le monde sait aujourd'hui dans quelle mesure exacte la répartition des impôts atteint tous les citoyens ; et, quant au service militaire, les maîtres laïques seraient mal venus à s'en plaindre, après qu'on a vu les instituteurs demander, dans une récente campagne, à ne plus bénéficier désormais d'une exemption que quelques-uns regardent comme injurieuse.

Notre avis est donc que les conclusions du Progrès sont aussi inadmissibles que le projet Marcou lui-même.

Nous n'aurons pas de peine à le démontrer : c'est.... le Progrès qui nous fournit les preuves.

« Le rétablissement du certificat d'études, dit-il, est une injustice. » — Il n'en veut pas : nous non plus.

« Le certificat d'études, ajoute-t-il, tuera les établissements d'instruction laïque et libre. Est-ce juste ? »

— Non. Mais il serait également injuste de dépouiller les établissements ecclésiastiques d'une liberté qui leur a été octroyée en même temps qu'aux établissements laïques. Et voici pourquoi. C'est le Progrès qui parle :

« La loi de 1850, telle qu'elle est, constitue un contrat, ... un contrat exécutoire, du moment qu'il engage les intérêts des parties en cause. Comment l'Etat pourrait-il songer à rompre ce contrat, sans l'assentiment de la partie adverse ? — Donc, l'Etat ne peut pas, sans une injustice flagrante, rompre le contrat exécutoire qui le lie à l'endroit des établissements libres. »

Le Progrès en convient, et c'est précisément ce que nous tenions à démontrer.

Mais alors, pour exécuter deux poids et deux mesures ? Pourquoi ce qui est exécutoire pour les établissements laïques cesse-t-il de l'être pour les établissements ecclésiastiques ? Le Progrès a oublié d'en fournir une bonne raison, une seule, en dehors de celle-ci : Je vous déteste et je suis tout-puissant ; donc, vous disparaîtrez !

Sic volo, sic jubeo : sit pro ratione voluntas !

Si nous avions affaire à des gens logiques, à des adversaires honnêtes et de bonne foi, nous dirions : Exigez des établissements ecclésiastiques toutes les garanties que peut souhaiter un homme de bon sens ; demandez aux maîtres leurs diplômes ; soumettez les classes aux inspections réglementaires. Mais respectez la loi dans toute sa teneur. N'est-ce point assez que l'Etat ait déjà par devers lui le monopole des examens et, partant, l'absolutisme du contrôle sur les études, sans l'investir encore d'un autre droit non moins excessif, celui de pouvoir seul façonner toutes les intelligences à quinze ans et de distribuer exclusivement l'enseignement des trois dernières classes littéraires ?...

Mais raisonner n'est point de mise avec de tels contradicteurs.

Aussi le Progrès insinue-t-il qu'il y a un moyen infailible de tuer les établissements ecclésiastiques et de sauver les institutions laïques. Nous l'avons indiqué plus haut et nous convenons qu'en effet le procédé serait de beaucoup plus expéditif.

Malheureusement on ne s'attaque pas impunément à la conscience d'un peuple. Et comme ce procédé constituerait un assassinat de l'ordre moral, c'est-à-dire, quelque chose de plus odieux encore qu'une injustice, le jour où les Chambres assez folles pour entrer dans la voie où les veulent pousser certains évergumènes, voteraient ainsi la décapitation de l'enseignement chrétien, il y aurait en France un long cri d'indignation et plus d'une moitié des pères de famille se lèverait pour protester.

E. TINCELLE.

L'abondance des matières nous oblige de renvoyer à notre prochain numéro la suite du feuilleton LES COUTEAUX D'OR.

PARALLÈLE INSTRUCTIF MAIS ÉCŒURANT

J'ai eu ces jours derniers quelques entretiens avec plusieurs bons vieillards qui, à l'âge mûr, ont connu et surtout apprécié ceux que le peuple a placé à notre tête en les appelant ses amis.

De ces entretiens j'ai tiré quelques réflexions, quelques considérations que je livre au jugement du lecteur.

**

Dans leur jeunesse ils étaient pour la plupart étudiants. C'étaient alors ce qu'on était convenu d'appeler, de bons vivants.

Reçus dans les cafés, mais invariablement refusés aux examens, inébranlables piliers d'estaminet, ils aimaient la gaudriole et à faire la noce. Leurs uniques et légitimes occupations consistaient à boire bocks sur bocks, fumer moult, pipes, crever des tapis de billards et s'abrutir jour et nuit sur des cartes. Ils allaient le diable sait où, ne s'inquiétant que d'une chose : tuer le temps.

Le plus malin n'aurait pu reconnaître en eux de futurs représentants du peuple français. Pauvre peuple français !

**

On voyait aussi d'autres jeunes gens qui se trouvaient aux cours des Facultés, mêlés à ceux-là, mais d'ailleurs, qui menaient une vie bien différente.

Suivant régulièrement les cours, ils se partageaient en quelque sorte tous les prix. Chaque jour au cours, il est inutile de dire qu'ils n'étaient pas connus au café.

A leur sortie des cours et pendant que leurs compagnons se livraient à leurs ignobles orgies, ils réunissaient dans des locaux à cet effet, des petits garçons de tous âges, de toutes professions, des petits savoyards, des petits apprentis, des petits gamins de la rue, et là, ils leur apprenaient à lire, à écrire, leur enseignaient l'ordre, la propreté, etc., en un mot, les initiaient à ces mille petits riens qui, de pauvres déshérités de la fortune, en faisaient des hommes honnêtes et utiles. Et ces jeunes professeurs n'avaient pas vingt ans !

**

Mais leur dévouement ne s'arrêtait point là. Membres des conférences de Saint-Vincent de Paul, ils visitaient les malades, les pauvres, aidant ceux-ci de leur bourse, ceux-là de leurs encouragements. Assidus auprès de pauvres vieillards, ils les écoutaient respectueusement, puis devenaient leurs amis et quelquefois hélas ! leurs seuls amis. Sans eux, ces pauvres malheureux seraient morts de froid et de faim.

Le bien qu'ils faisaient ce n'était point en vue d'une vaine gloire. Non, car leur droit fini, ils partaient chacun suivant sa destinée, et s'éloignaient de ces asiles de la pauvreté et de la misère, laissant à de plus jeunes qu'eux ces enfants, ces infirmes, ces vieillards, qui ne les connaissaient même pas de nom !

**

Lauréats toujours, ils sont devenus les uns, professeurs éminents de nos Facultés, les autres brillants orateurs, ceux-là habiles avocats. Ils n'ont rien perdu de leur charité, de leur dévouement de jeunesse. Nous les retrouvons aujourd'hui à la tête de toutes ces œuvres, de toutes ces questions sociales qui ont pour but d'aider et d'encourager l'ouvrier, et de le maintenir d'accord avec le patron. Et certes, pour quiconque les connaît, il n'est pas douteux qu'ils viendront à bout de leur entreprise.

**

Etant données ces deux catégories : buveurs de bocks et catholiques dévoués, amis du peuple en paroles et amis du peuple en actions, il paraît étrange que la fortune ait si peu favorisé les uns, et si bien souri aux autres.

Cependant en y réfléchissant bien, la chose devient naturelle.

En effet le catholique fait le bien dans le silence, sans se vanter, sans se produire. Dédaigneux de la gloire, il ne cherche qu'à se rendre utile à ses concitoyens. Et si sa conscience lui dit : « Tu as fait ce que tu as dû faire, » il est heureux et ne cherche point d'autre récompense.

Il n'a point envie d'aller flagorner le peuple, d'aller pour lui plaire, mentir à ses opinions, à sa conscience. Il aime le peuple, mais ne l'exploite pas.

**

Tandis que les autres, arrivés à l'état de nullités, à l'âge de trente ou quarante ans, sans avoir pu et même voulu se créer une position sérieuse, utilisent leur audace, leur toupet, mettent à profit en un mot, le charlatanisme qu'ils ont acquis dans la vie de bohème ; ils ne craignent point de monter sur les tréteaux. Etre hué par leurs créatures est pour eux un détail. Tout promettre, ne rien tenir, leur semble naturel.

Depuis plus de dix ans particulièrement ce commerce dur et nos ex-bohèmes ne s'en trouvent point mal. Aussi ces sauteurs crapuleux continuent-ils ce rôle avec empressément. Il leur est si facile de persuader qu'eux seuls songent au peuple et qu'ils travaillent nuit et jour à son bonheur.

Le peuple les croit, et, bouche béante, il attend les fameuses caillottes roties. Pauvre imbécile ! Veux-tu donc de bonne foi être convaincu, lis et devore... des yeux seulement ce petit déjeuner ordinaire du grand chef de l'ancienne bohème, et ton idole :

Un cent d'huitres d'Ostende
Une sole Normande
Deux cotelettes de pré-salé
Deux perdrix aux choux
Un caneton roti
Des flageolets
Puis le dessert, le café, les liqueurs,
Et les vins de toutes sortes.

Voilà, bon peuple ; et sache bien que le roi d'une république comme la nôtre ne sera jamais un Henri IV. Il dira peut-être à la façon du Béarnais : Je veux que chaque dimanche mon peuple puisse mettre la poule au pot. Mais c'est lui qui mangera la poule.

A. MARTINET.

C'EST A N'Y PAS CROIRE !!

Quand il s'agit d'apprécier ce qu'ils appellent une manifestation cléricale, il y a des journalistes qui sont affligés d'une désolante myopie.

Quatre ou cinq mille hommes remplissent le nouveau sanctuaire de Fourvière ;... ils en comptent quelques centaines. Ce sont, disent-ils, les sacristains de toutes les paroisses de la ville. Dix mille chrétiennes gravissent la sainte colline, en priant et en chantant des cantiques... C'est une poignée de religieuses déguisées qui chantent bien fort afin de faire croire qu'elles sont nombreuses. Le soir du 8 décembre, la ville entière étincellera de mille feux... Ces journalistes qui n'en ont rien dit l'année dernière, proclameront que, cette année, c'est bien moins brillant que par le passé. J'ai parlé de myopie, j'aurais dû dire aveuglement, et le plus triste, puisqu'il est volontaire. Ils ont fermé les yeux, et comme l'éblouissante lumière aurait pu percer leurs paupières encore trop transparentes, ils ont rabattu leurs oreilles, oui leurs oreilles, sur leurs yeux déjà fermés, et alors, ma foi l'obscurité a été complète.

**

Le 9 décembre on lisait ce qui suit dans le *Lyon Républicain* : « Hier, 8 décembre, chacun a pu constater que les illuminations étaient bien moins brillantes que celles des années précédentes. Décidément le cléricisme baisse, ou il fait des économies de bout de chandelle : on voyait quelques points noirs dans les quartiers les plus resplendissants autrefois. »

« Pourtant les sacristies s'étaient mises en frais, elles avaient fait du zèle, c'est le zèle des particuliers qui baisse. Des congrégations religieuses avaient distribué des bougies dans les ménages d'ouvriers, afin de les engager à illuminer ; mais la plupart de ces ménages ont mis soigneusement ces bougies en réserve pour le 14 juillet prochain. »

**

Permettez-nous, citoyen journaliste, de discuter un instant avec vous.

Vous prétendez d'abord, que *cela baisse* et vous avez constaté *quelques points noirs*. Quand bien même cela serait, est-ce que vraiment vous pourriez vous en étonner ? Avec un peu de bonne foi, n'en donneriez-vous pas vous-même la cause ? Comment voulez-vous que les gendarmes de la rue Sainte-Hélène nous donnent aujourd'hui, ces merveilleuses illuminations que toute la ville allait admirer autrefois ? Ne savez-vous pas que ces braves gens ne sont plus libres ? Qu'ils ne peuvent pas choisir entre cette fête du 8 décembre et celle du 14 juillet, qui leur taille terriblement de la besogne ?

Comment voulez-vous que les employés de vos administrations, l'humble cantonnier comme le proviseur du Lycée ou le secrétaire de la Préfecture, puissent exposer un seul lampion, lorsque vous-même, rédacteur du *Lyon*, demanderiez, le lendemain, la révocation de ces traitres à la République ? Vous chassez de sa place tout homme qui met son enfant chez les sœurs, qui va à la messe ; vous demandiez, l'année dernière, l'expulsion d'un aumônier de Lycée qui avait fait brûler quelques bougies sur la fenêtre de sa chambre. Votre maire Gailleton nous disait, il y a peu de jours, qu'il recevrait les dénonciations contre le cléricisme des employés du conseil municipal ; et après cela, vous constatez que dans nos illuminations il y a *quelques points noirs* ?

Je m'étonne, au contraire, qu'avec le système de mouchardise dont vous usez si largement, il n'y en ait pas davantage.

Vous dites, en second lieu, que *les sacristies se sont mises en frais*.

Pourriez-vous en citer une seule qui ait dépensé, ne fût-ce qu'un centime, pour une propagande quelconque ? Je vous mets au défi de mettre un seul nom en avant.

Et alors, si vous avez inventé cela, sachant parfaitement que c'était faux, il y a un mot qui va admirablement à votre figure, qui s'y applique comme un soufflet, c'est celui d'effronté menteur.

Vous dites encore que des *congrégations religieuses ont distribué des bougies dans des ménages d'ouvriers*.

La plume tombe des mains devant une pareille affirmation !! L'indignation est quelque chose qui vise haut, au moins qui va droit devant soi. Ces gens-là la désarment. Comment s'indigner contre une telle bassesse, une telle impudence !! Quand un limacon visqueux a courbé la tige délicate d'une fleur et l'inonde de sa bave,

on plaint la fleur, on ne s'indigne pas contre la bête. Un simple mouvement de dégoût et l'on passe !

Heureusement si, Jean *

Heureusement, ajoute le journal précité, *la plupart des ménages d'ouvriers ont mis soigneusement ces bougies en réserve pour le 14 juillet prochain.*

La haine a mal servi le *Lyon Républicain* ; elle lui a fait dire une incomparable sottise.

Si ce sont les bougies des congrégations qui flambent au 14 juillet ;

D'autre part, si c'est la grande armée des fonctionnaires qui met des drapeaux aux fenêtres... parce qu'elle ne peut pas faire autrement ;

Si c'est la ville qui paie 125,000 fr. de cordons de gaz et de lanternes vénitiennes,

Que faut-il donc penser de l'enthousiasme, de la spontanéité de la grande fête nationale ?

Il fallait être *Lyon Républicain* pour nous prédire que, dans ce grand jour, s'il y a des lampions, ils seront payés par les congréganistes.

Pauvre *Lyon*, c'est toi, et non le 14 Juillet, qui aurais besoin de quelques bouts de chandelle pour éclairer ta cervelle marécageuse !

**

On comprend maintenant que ceux qui se fient au *Lyon républicain* soient des gens parfaitement bien renseignés. On comprend ce journal de Paris, *le Temps*, qui sur la foi des feuilles libre-penseuses de notre ville, parle en ces termes de la grande fête lyonnaise de l'Immaculée-Conception :

« Le soir, dit *le Temps*, quelques illuminations ont paru aux maisons de la colline de Fourvière ; elles ont donné lieu à un incendie au numéro 12 de la rue Bourbon. »

Allons, lecteurs de *L'Eclair*, ne riez pas trop de ces quelques lumières, qu'avec un peu de bonne volonté on pouvait apercevoir jeudi dernier ! Ne plaisantez pas avec le feu, surtout avec ce feu cléric qui, de Saint-Just, est capable d'incendier la rue Bourbon !

Laissons simplement le rédacteur du *Temps* embrasser le rédacteur du *Lyon républicain*, et si vous ne trouvez pas que c'est là un beau groupe, c'est qu'on ne vous aura jamais appris quel est le pays du monde où les ânes ont les plus longues oreilles et chantent la plus belle musique.

MARK.

UNE RÉPONSE FRAPPANTE

C'était mardi dernier, 13 décembre.

Dès le grand matin, les ouvriers en partant à leur travail, avaient pu lire un article ignoble de M. Jantet contre le clergé dans *Lyon-Républicain*.

M. Jantet n'ayant, comme journaliste, d'autre talent que celui d'être un anticlérical forcené, ne peut se servir que de ce qu'il a. Aussi, fréquemment il s'en sert.

**

L'article malicieusement fait, accusait le clergé de toutes les immoralités, ou à peu près. Il y avait même une soi-disant décision de la curie romaine qui favorisait outre mesure les passions et les faiblesses de la chair dans les cléricaux. M. Jantet ne pensait pas un mot de sa tartine, mais il savait que d'autres y ajouteraient foi ; le peuple est si ignorant, qu'on le domine toujours avec une affirmation audacieuse, et qu'on l'excite sans peine quand on l'a trompé.

**

Sous l'influence de cet article, un homme de quarante ans environ, assez bien mis, se promenait avec un camarade en rue de l'Alma, au Mont-Sauvage, mardi soir, quand un jeune prêtre vint à passer.

Du plus loin qu'il vit l'ecclésiastique, notre homme se mit à grommeler et à lancer contre le prêtre les phrases cueillies le matin dans *Lyon-Républicain*. Il fait si bon se servir de l'esprit des autres, et de celui de M. Jantet en particulier.

**

Le prêtre avançait toujours et pouvait déjà entendre les jolies épithètes de « sale bête, charlatan, etc. » proférées par le disciple de la rue Ferrandière.

Comme ce vocabulaire républicain ne finissait plus, le jeune ecclésiastique, arrivé devant l'insulteur qui gesticulait, crut devoir lui demander une explication.

— Est-ce à moi que vous dites cela ?

— Oui, à vous, se mit à rugir l'énigmatisme laïque, vous êtes une sale bête, un charlatan, un...

Il ne peut achever la leçon apprise chez Jantet.

Le prêtre, ancien soldat de Charette, sentit une commotion électrique. Un vigoureux soufflet retentit ; on vit voler un chapeau en l'air, danser un parapluie, et un homme pirouetter, puis rouler sur la chaussée.

**

— Ministre du Christ, tu te venges ! hurla l'insolent en se relevant furieux.

— Ministre du Christ ? Mais tout à l'heure, j'étais un charlatan !

**

Le prêtre continua tranquillement son chemin... et le laïque, se sentant retenu par ses amis accourus, continua ses jantetesses. Ajoutons que les spectateurs étaient tous pour le jeune prêtre et disaient unanimement : C'est bien fait !

Cette scène s'est passée mardi, vers 4 h. du soir, rue de l'Alma, au Mont-Sauvage, à Lyon. Elle prouve que le moraliste Jantet a des lecteurs fervents.

L. F.

MENSONGES ET SOTTISES

LES BIENS DES RELIGIEUX

Voici un nouveau cancan anticlérical semé par le journal *Le Télégraphe* de Paris :

On assure que les membres des congrégations religieuses, pour parer à la loi sur les biens de main-morte qui les menace, prennent en ce moment deux sortes de mesures :

1° Ils vendent ceux de leurs immeubles qui servaient autrefois ostensiblement à l'enseignement ;

2° Ils hypothèquent jusqu'à leur entière valeur les immeubles autres que ceux qui servaient à l'enseignement ;

3° Ils ont déjà fait passer 500 millions à Francfort. C'est là une des causes pour lesquelles ils sont les maîtres des marchés de l'Allemagne. C'est aussi l'un des motifs qui forcent le chancelier à les ménager.

Le but du *Télégraphe*, journal républicain, est évidemment :

1° De faire croire que les religieux ne payaient pas d'impôts ;

2° D'insinuer qu'ils ont peur de rentrer dans le droit commun, relativement aux biens de main-morte ;

3° D'exciter l'opinion contre eux en les accusant de porter l'argent aux Prussiens ;

4° D'expliquer ainsi le retour de Bismarck à la modération religieuse.

Tout autant de mensonges malveillants et haineux.

Les religieux payaient les impôts comme tout le monde, plus cher que tout le monde ; ils étaient et ils sont dans le droit commun ; ils n'ont pas peur du droit commun ; ils vendent leurs propriétés parce qu'on les a chassés bêtement, et ils portent leur dévouement et leurs éoles à l'étranger, parce qu'il a plu à quelques mauvais français de leur interdire l'enseignement sur le sol de la patrie.

Et ce sera l'éternelle honte du gouvernement qui nous maltraite aujourd'hui.

LYON-RÉPUBLICAIN ET BENOIT LABRE

Ce journal spirituel et courageux, qui va prendre sa chronique scandaleuse à Dunkerque ou à Perpignan, de peur d'être contredit, qui attaque avec tant de vigueur les petites sœurs, les capucins et les séminaristes, parce qu'il n'y risque pas sa peau, ce journal dont se moque agréablement la presse tant soit peu honnête, *Lyon-Républicain* cherche à faire de l'esprit sur Benoît-Joseph Labre, canonisé le 8 décembre. Voici en quels termes :

« A propos de saint Labre, les correspondances d'Italie nous font connaître une circonstance d'un haut comique. Depuis qu'il est question de sa canonisation, on a exposé les reliques du saint consistant en ossements des deux jambes. Or, il résulte de l'examen que ce sont deux jambes gauches.

« Après cela, le bienheureux Labre avait peut-être aussi deux bras gauches, c'est ce qui expliquerait sa paresse légendaire. » (*Lyon-Républicain*, 9 déc.)

Nous n'apprenons rien à nos lecteurs en leur disant que *Lyon-Républicain* est un journal gauche. C'est presque la seule chose dont il puisse se faire gloire. Il défend la gauche du Sénat, la gauche de la Chambre, la gauche dans les élections, la gauche dans la course aux places, l'opinion gauche, les hommes gauches, voire même sur la rive gauche, il patronne Lagrange, candidat gauche.

Dirons-nous comme lui : « c'est ce qui expliquerait sa paresse légendaire ? » Non.

Et pourtant, si *Lyon-Républicain* avait été moins paresseux, il aurait cherché à éclaircir l'affaire des deux jambes gauches. Au lieu de s'appuyer sur des « correspondances d'Italie », mot très vague, et choses non moins vagues, il nous eût apporté des preuves à l'appui de son dire, des certificats de médecins, de naturalistes, de témoins oculaires, etc.

Mais il a mieux aimé fabriquer une correspondance d'Italie et inventer une gaucherie à l'adresse d'un saint, qui n'a jamais eu ni chevaux, ni voiture, ni villa en rue du Sacré-Cœur, comme certain journaliste démocrate.

Le pouilleux Labre, le mendiant Labre excite aussi la gaieté et l'ilarité dans les bureaux de ce journal. La mendicité canonisée, quelle bonne affaire, et comme la sainte Eglise s'y entend quand il s'agit de propager la fainéantise !

Il y a mendicité et mendicité ; l'une est vertueuse et l'autre vicieuse. Mais la plus vicieuse mendicité est honnête à côté de certains métiers où l'on gagne des villas en vendant le mensonge.

LE PROGRÈS,

n'a pas voulu rester en retard sur son vertueux confrère, Voici comment le *Progrès*, qui se débarbouille, lui, dans les ondes pures du *Bavard*, se moque du « répugnant Labre »

Il y a Labre et Labre, comme il y a fagot et fagot.

La récente canonisation du répugnant Labre nous vaut la spirituelle lettre suivante que nous publions sans retard, sur la demande de son auteur.

Ce dernier a, ma foi, bien raison de prévenir ses concitoyens qu'il n'a rien de commun avec son saint homonyme. Depuis quelques jours, il est en butte aux amères plaisanteries de ses amis ; quelques-uns lui adressent, qui un peigne, qui un pain de savon, qui un bouchon de paille ; d'autres ont poussé le sarcasme jusqu'à lui envoyer un flacon d'acide phénique !

Il fallait mettre un terme à cet abus de plaisanteries ; cette protestation suffira :

Lyon, 12 décembre 1881.

Monsieur l'Administrateur du *Progrès*,
Je me réclame de votre haute impartialité, pour vouloir bien insérer les quelques lignes ci-après dans votre très honorable journal.

Bien à vous

L.

« M. Labre (Jean-Benoît), employé, rue du Commerce, 24, n'a ni filiation, ni lien de parenté (sic) avec le sieur Labre Benoît, canonisé récemment à Rome.

« Saint Labre, du reste, n'a pas eu de descendant, bien que, sa vie durant, il ne vécut pas seul.

« Votre bien reconnaissant et dévoué,

« LABRE. »

Nous pourrions féliciter le citoyen Labre, employé, rue du Commerce, 24, de n'être pas le petit-fils ou le parent de saint Labre ; mais nous aimons mieux encore le féliciter de son bel esprit. A-t-on rien vu d'aussi finement spirituel que sa dernière phrase ! Benoît Labre « qui n'a pas eu de descendant bien que sa vie durant, il ne vécut pas seul ! »

Oh ! comme cette charmante tournure va vite le remettre en honneur auprès de ses amis !

Apportez donc encore des peignes, des pains de savon, de torchons de paille ou de l'acide phénique à un homme si bien élevé !

N'avoir pas de descendant, bien que, sa vie durant, on ne vive pas seul, c'est un comble, le comble de la vermine, le comble du déshonneur.

Il vaut bien mieux, sans doute, vivre seul, comme certains lecteurs propres de *Lyon-Républicain*, et avoir quand même des descendants.

PETITE CORRESPONDANCE

X... Nous ne pouvons insérer une lettre non signée quand elle renferme des faits accusés avec noms propres des localités et des individus. Nous voulons bien stigmatiser toutes les injustices, mais nous ne voulons pas nous exposer nous-mêmes à commettre des injustices.

Merci donc, mais signez, nous serons discrets.

Le Gérant : Etienne LABROSSE.

Imprimerie X. JEVAÏN, rue Sala, 44.

OBLIGATIONS HYPOTHÉCAIRES 5 0/0

Chemins de fer de l'Etat Serbe

Remboursables à 500 fr. en 50 ans, rapportant net 25 fr. en or, payables par semestre en janvier et juillet.

LA SOCIÉTÉ DE

L'Union Générale

SUCCURSALE DE LYON

16, Rue de la République, 16

CÈDE CES OBLIGATIONS AU PRIX DE

433 FR.

A partir du 1^{er} Décembre
Jusqu'au 14 Décembre inclus

HERNIES

sans opération, guérison prompte, parfaite, garantie par les faits. En conséquence plus de bandage. Dr GAILLARD, q. Charité, 1. Lyon.

Sage-Femme

Maison d'accouchement tenue par M^{lle} Jeannin, 3, rue de la Platière, Lyon. Pensionnaires. — Soins les plus assidus. — Discretion assurée. — Consultations. — Chambres. — Se charge de placer les enfants.

LE CAFÉ DES GOURMETS
est composé des meilleures sortes.
Il ne contient aucun mélange de Chicorée ou autres substances analogues.
Toutes les boîtes doivent être scellées par deux bandes portant le nom : **TREBUCIEN**
ÉVITER LES IMITATIONS DU TITRE OU DE L'ÉTIQUETTE

CHOCOLAT-MENIER
CONTRAFAÇONS
LE VÉRITABLE
NON

LEÇONS
d'Italien, d'Allemand et d'Espagnol
Prix modérés
S'adresser à l'Agence Fournier
rue Confort, 14, sous le n° 1216.

ASTHME & CATARRHE
GUÉRIS
CIGARETTES ESPIC 2 fr.
par boîte
1^{re} Ph^{ie}. — DÉPÔT : 128, r. St-Lazare, PARIS

LA GAZETTE DE PARIS

Dixième Année Journal Financier 52 N° par An
PARAIT TOUS LES DIMANCHES

2 FRANCS PAR AN

SOMMAIRE DE CHAQUE NUMÉRO : Situation Politique et Financière. — Renseignements sur toutes les valeurs. — Etudes approfondies des entreprises financières et industrielles. — Arbitrages avantageux. — Conseils particuliers par correspondance. — Cours de toutes les valeurs cotées ou non cotées. — Assemblées générales. — Appréciations sur les valeurs offertes en souscription publique. — Lois, décrets, jugements, intéressant les porteurs de titres.

Chaque abonné reçoit gratuitement :

Le Bulletin Authentique

DES TIRAGES FINANCIERS ET DES VALEURS A LOTS

Document inédit, paraissant tous les quinze jours, renfermant TOUS LES TIRAGES, et des INDICATIONS qu'on ne trouve dans aucun autre journal financier

ON S'ABONNE, moyennant 2 fr. en timbres postes, 59, rue Taitbout, Paris

CHEZ TOUS LES LIBRAIRES ET DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE

MAISON FONDÉE EN 1863

AGENCE DE PUBLICITÉ V. FOURNIER

Correspondant de l'Agence Havas

LYON — 14, Rue Confort, 14 — LYON

Succursales à } St-Étienne, rue Ste-Catherine, 6
Grenoble, Place Grenette.

33, RUE DE FLEURS
PARIS

LIBRAIRIE ABEL PILON

RUE DE FLEURS, 33
PARIS

A. LE VASSEUR, SUCCESSEUR, ÉDITEUR

5 FRANCS
par
MOIS
jusqu'à
100 Francs
d'acquisition

Pour un achat
au-dessus
de CENT fr.
le paiement
est divisé
en
VINGT mois

Dictionnaires
Encyclopédies
Histoire
Géographie
Littérature
Philosophie
Sciences
Industrie
Beaux-Arts



5 FRANCS
par
MOIS
jusqu'à
100 Francs
d'acquisition

Les
recouvrements
se font
par mandats
présentés
au domicile
du souscripteur

Architecture
Construction
Ouvrages
illustrés
Voyages
Romans
Publications
artistiques
Gravures

PUBLICATIONS NOUVELLES

GRAND ATLAS DÉPARTEMENTAL de la FRANCE, de l'ALGÉRIE et des COLONIES, suivi d'un ARMORIAL des principales villes de France. — 106 cartes in-folio accompagnées d'un texte contenant la matière de dix vol. in-8°. 2 vol. reliure riche. Prix : 225 fr., payables 5 fr. par mois.

En préparation : **L'ART NATIONAL** par H. DU CLEUZIOU. 2 vol. gr. in-8°, illustrés de 40 chromolithographies, 20 grav. hors texte et 200 bois dans le texte.

Le Journal des Tirages Financiers

(11^e Année)

PARIS — 18, Rue de la Chaussée-d'Antin, 18 — PARIS

PROPRIÉTÉ DE LA

SOCIÉTÉ FRANÇAISE FINANCIÈRE

(SOCIÉTÉ ANONYME)

Capital : VINGT-CINQ MILLIONS de francs

Est indispensable à tous les Porteurs de Rentes, d'Actions et d'Obligations. — Très-complet. — Parait chaque Dimanche. — 16 pages de texte. — Liste officielle des Tirages. Cours des Valeurs cotées officiellement et en Banque. — Comptes-rendus des Assemblées d'Actionnaires. — Etudes approfondies des Entreprises financières et industrielles et des Valeurs offertes en souscription publique. — Lois, Décrets, Jugements intéressant les porteurs de titres. — Recettes des Chemins de fer, etc., etc.

L'ABONNÉ A DROIT :

AU PAIEMENT GRATUIT DE COUPONS
A L'ACHAT ET A LA VENTE DE SES VALEURS
sans Commission

Prix de l'Abonnement pour toute la France et l'Alsace-Lorraine :

UN FRANC PAR AN

ON S'ABONNE SANS FRAIS DANS TOUS LES BUREAUX DE POSTE